



12/02/2018

Conseil communal du 19 Février 2018

Question orale de Mme Arlette Genicot (LB) relative aux « travaux du Tunnel Léopold 2 et au test régional autour de la Basilique »

Question orale :

Monsieur le Bourgmestre,

C'est avec soulagement que nous avons appris, le 4 décembre dernier, que les autorités régionales allaient enfin mettre fin au test de mobilité autour de la Basilique. Une très bonne chose vu les situations subies par les automobilistes bloqués dans la circulation mais aussi, et surtout, par les riverains confrontés, au sein de nos quartiers, à d'importants reports de trafic et en conséquence à d'importantes nuisances sonores et certainement aussi en termes de pollution atmosphérique. Sans oublier, évidemment nos commerçants qui ont, eux aussi, dû faire face à une baisse de fréquentation dans leurs établissements.

Après plus de 6 mois lors desquels vous avez à maintes reprises démontré, encore le 30 janvier dernier, nous avons pu le lire, à quel point ce test était contre-productif, l'urgence d'y mettre un terme semblait enfin avoir été comprise par la Région.

Cependant, nous sommes aujourd'hui à la mi-février et, alors que le Ministre bruxellois de la Mobilité avait annoncé le retrait des dispositifs avant les fêtes de fin d'année, nous constatons qu'hormis les quelques blocs installés dans les chicanes, rien n'a bougé depuis. Pire, avec l'approche des travaux du Tunnel Léopold 2 annoncés désormais pour le mois de mai, la situation me paraît vraiment inquiétante.

Dès lors, Monsieur le Bourgmestre, pouvez-vous nous en dire plus sur cette situation ?

Qu'en est-il de l'enlèvement des dispositifs placés dans le cadre du test autour de la Basilique ?

Où en sont les préparatifs pour les travaux du Tunnel Léopold 2 ?

Des solutions ont-elles été présentées par les autorités régionales afin de limiter les nuisances pour nos habitants ?

Je vous remercie,

Arlette Genicot-Van Hoeymissen
Conseillère Communale

Réponse du Député-Bourgmestre, Philippe Pivin :

Madame la Conseillère,

Malheureusement, tant en ce qui concerne le test autour de la Basilique que les travaux du Tunnel Léopold II, nous déplorons, à Koekelberg et pas seulement..., le manque de gestion et d'organisation des autorités régionales.

Faut-il rappeler que le 4 décembre 2017, le Ministre régional de la Mobilité a déclaré que ce test n'était pas concluant... Vous l'avez lu comme moi. Depuis le dispositif est toujours présent. Chaque semaine je questionne moi-même, ou via notre service communal au niveau administratif et technique, les autorités régionales afin de savoir à quelle date ces blocs et dispositifs (feux et marquages au sol) seront enfin enlevés.

Il a été question du 20 décembre, puis de la mi-janvier, puis du 2 février. Pourtant les services de Bruxelles-Mobilité ont été chargés du démontage des dispositifs placés sur notre commune. Cela m'a encore été confirmé par le Ministre lui-même lorsque je lui ai dit tout mon agacement sur cette situation, le 6 février dernier, lorsqu'il a convié les Bourgmestres à une réunion, cependant sans pouvoir me préciser une date d'enlèvement...

Ce lundi, après de nouvelles sollicitations, le cabinet du Ministre Smet m'a annoncé une date : le week-end des 3 et 4 mars prochains. Nous l'espérons évidemment... !

Ceci ne fait que conforter notre inquiétude quant à la gestion des futurs travaux du Tunnel Léopold II.

En effet, pour ce qui concerne les préparatifs pour ces travaux du Tunnel, j'ai rencontré, le 6 février dernier, le Ministre de la Mobilité, avec d'autres Bourgmestres concernés directement par ces travaux. Ce que l'on sait actuellement, c'est que les travaux préparatoires commenceront au mois de mai prochain. Il s'agira dans un premier temps uniquement de chantiers de nuit du lundi au jeudi (de 22h à 6h) jusqu'aux mois de juillet et août lors desquels les tunnels seront fermés dans les deux sens 24h/24 et 7 jours /7. Sinon, en dehors de ces vacances d'été, le Gouvernement régional a décidé que le trafic dans le tunnel se fera normalement en journée.

Au niveau de la limitation des nuisances pour nos habitants, je reste évidemment très inquiet. Nous avons à l'heure actuelle beaucoup plus de questions en suspens que de réponse. Bien entendu, nos plus grandes inquiétudes sont liées aux conséquences sur la mobilité, pour notre parc Elisabeth et sur le trafic qui doit absolument être détourné de nos voiries secondaires et de nos quartiers. Je rappelle que le Tunnel Léopold II c'est 80.000 véhicules par jour dans les deux sens ! Au niveau du chantier, les autorités régionales auraient prévu de limiter les zones des travaux en surface, d'utiliser des écrans anti-bruit et d'assurer une communication continue à destination des riverains.

La semaine dernière, le Gouvernement bruxellois a décidé d'un premier scénario de circulation en surface : Créer une bande bus, pendant les mois de juillet et août, entre le début de l'avenue Charles-Quint et la station de métro Simonis, avec donc l'avenue du Panthéon complètement en sens unique. Cela, c'est ce que l'on sait mais, alors que nous ne sommes plus qu'à quelques semaines du début des travaux, on ne sait toujours rien pour ce qui concerne la mise en place concrète d'un allègement de ce trafic qui doit aller de pair avec la réduction de passage, avec une possible navette entre la gare de Berchem-Ste-Agathe et Simonis, avec un renforcement de l'offre de transports publics et surtout d'établir un plan général de déviations sur l'ensemble de la zone impactée et de l'afflux venant du ring.

Pour tout vous dire, les techniciens eux-mêmes sont dubitatifs sur l'état des préparatifs actuels. Il semble, par exemple, que les travaux dans les tunnels d'Anvers étaient planifiés, un an à l'avance, notamment au niveau des transports en commun...

Face à ce constat, nous n'avons malheureusement pas la main dans ce dossier. Ce qui n'enlève rien à ma détermination de protéger au mieux de nos compétences et de nos responsabilités l'ensemble des riverains. C'est ma priorité et nous mettons tout en œuvre, avec les services communaux, pour que les préoccupations de nos habitants soient au centre de l'agenda de chacune des réunions de concertation régionales.